

### ***Le sort en est jeté !***

Ce lundi 12 octobre, en fin de soirée, le 'plan De Crem' a été explicité aux organisations syndicales représentatives. En présence de ses plus proches collaborateurs, le Ministre De Crem a donné, à un rythme très soutenu, une explication détaillée des lignes de force de son plan qu'il a intitulé '*La finalisation de la transformation*'.

Ce n'est sans doute pas la première fois que nous rappelons que le fondement du plan qui nous a été soumis, est une adaptation à *la réalité d'aujourd'hui*. Cette réalité doit être principalement abordée sous trois aspects, à savoir celui relatif au *budget* de la Défense, *la diminution des effectifs* (le nombre de membres du personnel) et *la participation aux opérations* à l'étranger ; ces dernières constituent en effet le *core business* de notre Défense actuelle. Afin de donner une réponse à la combinaison de ces éléments, un *paquet de mesures* s'imposent et elles engendrent de fait une *rectification des structures et du fonctionnement*.

Une adaptation qui est évidemment la suite de la vision et des lignes de force de la Note d'Orientation Politique de juin 2008. Nous partons du principe, et c'est ainsi aussi que cela nous a été clarifié, qu'*il n'est nullement question d'une restructuration effectuée purement et uniquement dans le but de restructurer !* Avant tout, nous tenons à rappeler une fois encore que le fait que cette intervention soit assez conséquente, est le résultat de décisions qui se sont faites attendre durant plusieurs années dans le chef de responsables de la Défense tant politiques que militaires. Le choix avait en effet été fait ces dernières années de ne prendre aucune mesure antipathique ou du moins peu sympathique avec, pour conséquence, que 'la patate chaude' qui est aujourd'hui, en 2009, sur la table, est d'une taille assez considérable et que cela tourne assez mal. Pire encore ! Aujourd'hui, de nouveau, on doit veiller à libérer, au sein du propre budget de la Défense, une masse importante d'euros afin de pouvoir réaliser les engagements relatifs aux investissements et ce, tels qu'ils ont été contractés lors des législatures précédentes.

Ce qui a été décidé aujourd'hui, ne s'inscrit ni plus ni moins que dans une adaptation de nos Forces armées aux moyens disponibles et aux nécessités opérationnelles qui y sont liées. Il y a quelques mois déjà, au travers, entre autres, de diverses questions parlementaires et autres déclarations, il est apparu clairement que ceci allait s'opérer par le biais d'une réduction et/ou d'un regroupement de la capacité opérationnelle et de celle dédiée à l'appui. Ceci irait de pair avec la réduction des frais de fonctionnement grâce à la diminution d'une série d'unités et/ou de quartiers par le biais de fusions, de déménagements ou de fermetures. Mais, comme cela a déjà été dit précédemment, il n'est pas simplement question d'une adaptation de l'infrastructure. Selon le Ministre et le CHOD, il s'agit aussi d'augmenter le niveau de fonctionnement et d'opérationnalité de nos unités ainsi que celui de l'engagement des militaires et de leur sécurité. L'élément supplémentaire qui a été cité, porte sur l'amélioration des tâches d'appui au sein des Forces armées. A cet égard, le plan prévoit de former de nouveau des unités complètes et ce, non seulement pour ce qu'il en est des effectifs mais aussi dans le domaine du matériel et des moyens d'appui.

### ***Le personnel !***

Les perspectives relatives aux effectifs en personnel ne sont pas de nature à ce que l'on puisse affirmer qu'il n'y a aucun souci à se faire. En effet, pour la fin 2012, on s'attend à ce que la Défense compte en ses rangs moins de 34.000 membres du personnel. A maintes reprises, il a été dit que cette réduction allait s'opérer automatiquement et qu'aucun licenciement ne devra être préconisé ou qu'aucune mesure particulière ne devra être prise pour que les membres du personnel se voient obligés de quitter la Défense. Les éléments qui importent à ce sujet, sont

les départs naturels, les mesures de dégage­ment qui existent déjà à ce jour (comme la mobilité externe, la SVP,...) et les recrutements annoncés maintenus à leur niveau actuel. Il est vrai que ceci a également une incidence sur le fonctionnement des unités opérationnelles qui disposeront de moins en moins de personnes ... ce qui nous reporte de nouveau à la problématique de la composition des unités.

### ***Les structures***

Les structures de la Défense sont aujourd'hui prévues pour des effectifs fixés à plus de 37.725 membres du personnel. Le chiffre des 37.725 était un objectif qui a été fixé dans le passé mais qui n'a encore été que partiellement entériné et instauré. A ce sujet aussi, un alignement sur la réalité d'aujourd'hui et sur celle d'un avenir proche s'impose. La restructuration qui nous est proposée, vise à permettre une intervention rapide et à achever, pour fin 2013, la réaffectation du personnel ainsi que la répartition du matériel. Ceci doit permettre également à nos Forces armées de rétablir à court terme le niveau d'ambition. Pour cette raison, dans l'exécution concrète, la priorité sera surtout donnée au 'remplissage' optimal des unités opérationnelles.

### ***Conclusion***

Avec ce plan, l'autorité souhaite rééquilibrer de meilleure façon la taille, les structures et les moyens des Forces armées belges. En outre, il a été décidé de poursuivre ce qui a déjà été réalisé des plans et transformations stratégiques précédents. Ce que l'on désire surtout faire est d'aborder les problèmes les plus importants et les plus urgents. L'accent est mis sur une exécution rapide dont les coûts sont minima et dont l'impact social reste limité au minimum.

De plus, il est essentiel que la Belgique puisse continuer à respecter ses engagements internationaux. Il est important de relever comme principe que l'on tienne à prendre en compte une politique de défense européenne et que toutes les perspectives relatives à une coopération européenne plus approfondie en matière de défense restent d'actualité. A cet égard, nous tenons à ajouter que, selon nous, ce dernier élément constituera également, à plus long terme, pour toutes les forces armées européennes, la seule et aussi 'plus importante' manière d'agir afin de survivre. Chaque restructuration ou adaptation future s'inscrira inévitablement comme une étape de plus en direction d'une telle harmonisation européenne. Mais, seul l'avenir pourra nous dire si ce pronostic se révèle être exact !

### ***L'exécution pratique !***

Ci-après, nous reprenons un aperçu global des modifications planifiées portant sur les unités et quartiers militaires. Pour la CGPM-ACMP, il est surtout essentiel que l'exécution des décisions politiques soit accompagnée et suivie de façon optimale et acceptable socialement. Nous nous rendons compte qu'une série de ces décisions vont heurter en premier lieu fortement le personnel concerné et qu'elles vont engendrer, à court terme, bien des questions et soucis et ce, certainement aussi longtemps que des informations plus détaillées ne sont pas disponibles. Nous tenons cependant à réitérer le point de vue que nous avons toujours adopté en de pareilles situations: les organisations syndicales ne peuvent ni ouvrir ni fermer des casernes, seules des décisions politiques le peuvent!

Lors d'une première réaction, la CGPM-ACMP a demandé au Ministre ce qu'il en était du timing qui sera associé à l'exécution de son plan. En tant qu'organisation syndicale, il est de notre tâche, à partir de ce stade d'une restructuration, de descendre dans l'arène. Comment va-t-on le mettre en œuvre ? Quel accompagnement sera-t-il prévu ? Dans sa réponse, le Ministre De Crem a une nouvelle fois précisé que les décisions sont pénibles et que l'exécution l'est

également, mais que nous sommes confrontés à un défi qu'il est impossible d'éviter. L'accompagnement social doit être examiné et convenu de concert. Nous partageons aussi le point de vue qu'il est trop simple de renvoyer la balle aux autres et de se limiter à émettre des critiques. En agissant ainsi, aucune aide n'est apportée à la Défense et encore bien moins au militaire en tant qu'individu. Nous nous devons d'assumer notre part de responsabilités dans le cadre de la recherche d'un accompagnement adéquat et dès lors aussi relever le défi de pouvoir l'effectuer dans le carcan budgétaire actuel.

Un premier engagement très clair a été engrangé : au plus tard pour le 15 novembre 2009, un aperçu sera disponible ; il reprendra un timing concret quant à l'exécution des décisions. En plus, nous établirons également le calendrier auquel nous allons nous en tenir en tant qu'organisations syndicales pour organiser l'accompagnement social et ce, avec l'autorité.

### ***Un premier commentaire !***

Il est et reste difficile de donner un commentaire global en de pareilles situations. Les décisions sont, en tous les cas, drastiques mais hélas combien nécessaires. Il est peut-être possible de donner des commentaires sur chacune de ses parties ou de poser bien des questions. Mais, en agissant ainsi, on ne fait que déplacer le problème. Il est cependant indéniable que des décisions encore plus profondes auraient pu être prises. Diverses propositions ont en effet été émises comme, par exemple, celle d'un désengagement total au niveau des organismes parastataux, de l'abandon de l'offre de prestations de service à caractère médical ainsi que la fermeture de deux bases aériennes où sont actuellement stationnés les F-16 et ce, au profit d'une seule base aérienne.

Le discours le plus sympathique aurait peut-être été de laisser tout en l'état, mais il y aurait alors lieu naturellement de se demander si cela était aussi très réaliste ! Le fait est que nous sommes confrontés avec cette réalité et que nous devons, à partir de maintenant, tout mettre en œuvre afin d'exécuter cela de façon optimale. La plus mauvaise attitude aurait été de se mettre la tête dans le sable et de continuer à agir comme si tout allait pour le mieux. Cette politique a été menée des années durant et voyez aujourd'hui ce qu'il en est du résultat!

### **Les endroits où des fermetures auront lieu !**

Comme cela a déjà été dit, pour la mi-novembre, une liste reprenant le timing précis d'exécution sera disponible. Nous reprenons toutefois ci-après la liste globale des lieux ou celle des quartiers qui seront abandonnés dans un proche avenir.

Il s'agit d'une réduction de 80 à 57 quartiers militaires. Les sites militaires suivants disparaîtront donc de la carte : Herentals Gooreind, Vlasmeeer, Vlissegem, le Quartier Yzer et le 4CRI de Leopoldsborg, Barronville, Bastogne, Belgrade, Jambes, Diest (la Citadelle; Schaffen est maintenu), le Quartier Westakkers St-Niklaas, Helchteren, Saive, Sijsele, Bierset, le site radar de Glons, Destelbergen, Ghlin, Weelde, Brasschaat Nord, Landen et le champ d'aviation de Goetsenhoven.